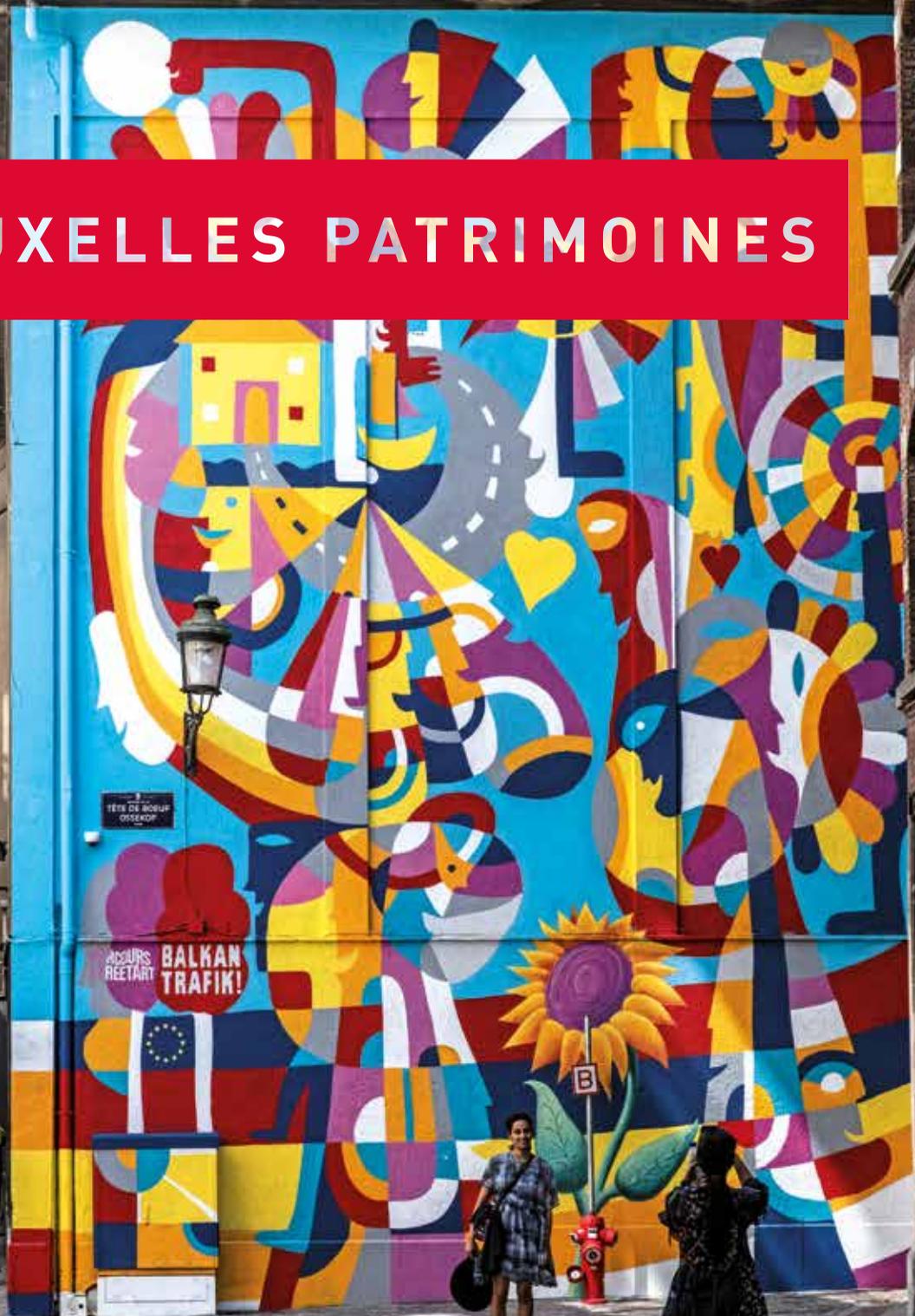


BRUXELLES PATRIMOINES



Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Septembre 2019 | N°031

Dossier **UN LIEU POUR L'ART**

BRÈVES

URBAN. BRUSSELS

La réforme du CoBAT

Le dernier volet de la réforme du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire réglée par l'Ordonnance du 30 novembre 2017 est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

Il s'agit principalement des dispositions relatives aux permis et certificats d'urbanisme et de lotir, aux recours et aux infractions, ainsi que des dispositions du Titre V relatives au patrimoine immobilier. Les dispositions relatives à la planification et aux règlements d'urbanisme sont

déjà d'application depuis plus d'un an, apportant des précisions qui inscrivent de façon plus claire la dimension patrimoniale dans les contenus des plans et règlements.

Concernant les permis d'urbanisme, dont les permis uniques (urbanisme-patrimoine), on notera l'introduction de délais de rigueur visant à garantir au demandeur un délai prévisible de délivrance, ainsi que la légalisation de la fonction de « fonctionnaire délégué au patrimoine », spécialisé en matière de conservation du patrimoine immobilier, qui sera seul compétent pour instruire et délivrer les permis uniques.

Des précisions sont apportées concernant l'inventaire du patrimoine immobilier en vue de sa légalisation et de l'officialisation de son accès en ligne via les sites Internet dédiés. La légalisation, par la publication des listes des biens inscrits à l'inventaire, permettra de remplacer la mesure transitoire, qui était en vigueur depuis 1993 et qui considérait comme inscrits à l'inventaire tous les monuments et ensembles d'avant 1932.

De nouvelles dispositions sont également prévues pour les arbres inscrits à l'inventaire, dont l'exigence d'un permis pour en modifier la silhouette, ou leur reconnaissance comme « petit patrimoine » ouvrant la possibilité d'obtenir un subside pour leur entretien.

La procédure de classement est simplifiée : la phase de prise d'acte par le Gouvernement est supprimée, mais celui-ci aura toujours la possibilité, en cas de non-entame de classement, d'imposer des conditions patrimoniales aux demandes de permis qui restent valables pendant cinq ans. Les délais donnés au Gouvernement pour se prononcer sur la demande de classement sont

désormais contraignants : en cas de non-respect du délai, toute personne intéressée peut envoyer un rappel et, en l'absence de décision dans les 30 jours de la réception de ce rappel, la demande devient caduque.

La possibilité de demander un plan de gestion patrimoniale est étendue à tous les biens classés ou sauvegardés, et non plus limitée aux grands ensembles, immeubles à appartements et sites. Par ailleurs, un délai de péremption plus long, jusqu'à 10 ans, est possible pour les permis relatifs aux biens classés et sauvegardés, pour les travaux récurrents ou s'inscrivant dans un programme de gestion du bien.

VVB

Un nouvel outil législatif pour valoriser le patrimoine culturel

Le 25 avril 2019, le Gouvernement bruxellois a adopté une ordonnance relative au patrimoine culturel mobilier et immatériel. Ce texte a été publié au Moniteur belge le 17 mai 2019. Cette ordonnance transpose une partie des nouvelles compétences culturelles héritées de l'État fédéral suite à la VI^e réforme de l'État : elle détermine le cadre d'intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans ces nouvelles matières et identifie les outils et procédures qui lui permettront de valoriser une nouvelle variété de biens culturels.

Urban.brussels va ainsi identifier, protéger, conserver et valoriser le patrimoine mobilier et les éléments du patrimoine immatériel d'intérêt régional et ce, à côté des communautés française, flamande et germanophone et de l'État fédéral, également compétents dans ces matières en Belgique.



L'équipe de l'inventaire du Patrimoine immobilier en action dans la Maison du Roi (Adrien Dominique © Urban.brussels)

Outre l'inventaire, diverses procédures permettront bientôt au Gouvernement bruxellois de protéger les biens culturels mobiliers les plus remarquables comme trésors et de soutenir financièrement les interventions de conservation de ces biens dûment autorisées. Il pourra reconnaître certaines pratiques et traditions représentatives du patrimoine immatériel de la Région, identifier les mesures nécessaires à leur sau-

vegarde et soutenir les communautés patrimoniales en vue de les pérenniser.

Une Commission du Patrimoine culturel sera créée pour aider le Gouvernement à identifier les éléments les plus remarquables de ces patrimoines et des associations consultatives pourront être accréditées.

Enfin, les collections archéologiques gérées par la Région bruxelloise seront conservées dans un dépôt patri-

monial susceptible d'être mobilisé pour abriter des collections patrimoniales en danger.

La Région bruxelloise est, par ailleurs, dorénavant compétente pour délivrer les licences d'exportation en vertu du règlement CE 116/2009 pour les biens culturels situés sur le territoire et hors du territoire de la Région bruxelloise pour les trésors. Elle pourra également exercer un droit de préemption en cas de vente d'un trésor.

Grâce à ces nouvelles compétences et aux missions de documentation, d'inventaire, de protection des biens culturels mobiliers et immatériels et de sensibilisation des publics, la Région bruxelloise assurera de manière beaucoup plus complète la conservation et la valorisation de son héritage culturel. Qu'il soit bâti, naturel, mobilier ou immatériel, la Région peut désormais appréhender son patrimoine dans toutes ses composantes.

PI

Journée d'étude : **CONCRETE & SUSTAINABILITY. Heritage – Restoration – Prospective**

Dans la foulée de la sortie cet été de la revue *Bruxelles Patrimoines* n°30 'Bétons' et en prélude aux Journées de l'Architecture des 19-20 octobre 2019, Urban.brussels organise en partenariat avec la Fondation CIVA une journée d'étude dédiée au(x) béton(s) le 18 octobre 2019 au CIVA sous le titre 'CONCRETE & SUSTAINABILITY. Heritage – Restoration – Prospective'. Cette journée souhaite faire découvrir la richesse et la variété du béton en Région bruxelloise ainsi que la diversité des approches et interventions sur des bétons historiques mais également contemporains. Une première partie détaille



Ecole Peter Pan à Saint-Gilles (A. de Ville de Goyet, 2019 © Urban.brussels)

la spécificité de la Belgique et de Bruxelles dans l'histoire du béton, à l'aune du Fonds Blaton conservé aux AAM (Fondation CIVA) ; des visites du Fonds Blaton seront d'ailleurs organisée à différents moments de la journée. Une deuxième partie aborde différentes approches de conservation de bétons historiques eu égard à leur matérialité et historicité. La troisième partie interroge les enjeux sociétaux contemporains et le rôle du béton dans la production architecturale aujourd'hui. En soirée, la conférence de clôture des architectes Jan et Pascale Richter (cabinet Richter & Associés, Strasbourg) explicite la démarche qui mena à la construction du Centre hospitalier spécialisé de Jury (Metz-Queuleu), prix l'Équerre d'Argent 2018 et véritable ode au béton. Participation uniquement par inscription.

Plus d'informations :
www.urban.brussels.

Colloque international « Les intérieurs d'époque Art nouveau : analyser, restaurer, rendre accessible »

À l'occasion des 20 ans du Réseau Art Nouveau Network, Urban.brussels et le RANN organisent un colloque international qui aura lieu à Bruxelles les 29 et 30 novembre 2019, en partenariat avec le musée Horta et le CIVA sur le thème « Les intérieurs d'époque Art nouveau : analyser, restaurer, rendre accessible ». L'Art nouveau est accessible à tout un chacun dans la rue même, mais si les façades Art nouveau sont l'ornement de bien des villes euro-

péennes, les intérieurs suscitent, tant du monde académique que du grand public, nombre de questions liées à leur accessibilité, à leur connaissance et aux restaurations affinées qu'ils nécessitent. Le sujet des intérieurs n'ayant pas encore été exploité scientifiquement de manière transversale en Europe, ce colloque, ouvert à tous, a pour objectif de susciter une confrontation sur les pratiques de recherche, la compréhension, la conservation et la mise en valeur des intérieurs Art nouveau, afin d'identifier de nouvelles perspectives de recherches.

Plus d'informations :
www.artnouveau-net.eu

AA



Intérieur Art nouveau (moderniste), Terrassa (© Réseau Art Nouveau Network, photographe : Serge Brison)

JMB

MESURES DE PROTECTION

Résidence Val des Fleurs

Est entamée l'inscription sur la liste de sauvegarde comme monument de la totalité (en ce compris les éléments du mobilier faisant partie intégrante du bien) de l'ancienne Résidence du Val des Fleurs sise avenue Albert 88 à Berchem-Sainte-Agathe en raison de son intérêt historique, esthétique et artistique. AG du 22/02/2018

L'ancienne *Résidence du Val des Fleurs* est une maison de retraite conçue en 1964-1966. Le but du commanditaire, la Commission d'Assistance publique de Berchem-Sainte-Agathe, était alors d'ériger une infrastructure fonctionnelle et moderne, offrant aux personnes âgées à revenus modestes des logements décents. Le projet, qui s'implante au milieu d'un parc, est confié aux architectes R. Aerts et P. Ramon. Tout au long de l'élaboration du projet, ils se concentrent sur la dimension humaine de leur mission : la création de meilleures conditions de confort et de bien-être pour les résidents. De ce concept ambitieux naît un remarquable immeuble de style moderniste. Son authenticité a été préservée depuis l'origine, après 40 années d'activité.

Le *Val des Fleurs* fonctionne comme un organisme où chaque élément trouve sa place sur le plan à la fois fonctionnel, constructif et esthétique. La forme de l'immeuble est dictée par l'orientation optimale des chambres et des pièces de séjour en matière d'éclairage. Le plan s'anime par la présence du motif de



Résidence des Val des Fleurs, avenue Albert 88 à Berchem-Sainte-Agathe (Wim Kenis, 2014 © Urban.brussels)

la queue d'hirondelle fermant l'extrémité de chaque aile, motif qui se retrouve aussi partout à l'intérieur dans le décor. Les matériaux sont bruts et sans artifice : le béton est présenté en dalles en porte-à-faux, l'acier des coursives extérieures est mince et élancé, le verre est utilisé en mur-rideau et la céramique de couleur orange vient rompre les lignes horizontales et réchauffer l'ensemble.

Le programme inclut des aménagements intérieurs exemplaires : locaux de séjour communs à chaque étage, coursives extérieures formant balcons pour les chambres et l'évacuation en cas d'incendie, chapelle, mobilier fixe lambrissé dans les chambres, etc. La *Résidence du Val des Fleurs* reflète toute l'originalité de l'approche moderniste des années 1960 en matière de décor et d'architecture, les deux ne faisant qu'un dans une cohérence admirable.

La prise de conscience de la valeur de ce type de patrimoine fragile et menacé qui date des années 1960 s'est accélérée ces dernières années en région bruxelloise et aboutit régulièrement sur des mesures de protection comme celle-ci. À présent, le défi pour la préservation de ce bien consiste à trouver la meilleure affectation, qui pérennise sa qualité patrimoniale tout en permettant son adaptation aux normes et besoins actuels.

FC

Place Jean Jacobs

Est entamée la procédure de classement comme monument et comme site du square de la place Jean Jacobs à Bruxelles, en ce compris les trottoirs, les grilles monumentales avec les candélabres et le socle, ainsi que le Monument au naufrage du premier na-

vire-école belge, en raison de son intérêt historique, esthétique et artistique. AG du 29/11/2018.

La Place Jean Jacobs se déploie autour d'un square à l'anglaise, un jardin clos par des grilles monumentales, agrémenté à l'origine de bancs, de parterres de fleurs, de pelouses et de massifs arborescents. L'aménagement de la place fut créé en 1892 par l'architecte Victor Jamaer, qui associe Édouard Keilig, auteur notamment du bois de la Cambre et du parc Duden, pour le dessin du jardin. Le but de son aménagement était de dégager la vue, depuis le boulevard de la petite ceinture, sur la façade arrière du Palais de Justice nouvellement construit. L'aspect d'origine adopte le style pittoresque des jardins anglais : les plans indiquent aux angles du quadrilatère des massifs ronds, les pelouses sont disposées entre un réseau de chemins convergeant au centre vers un petit rond-point.

En 1894, la place prend le nom de Jean Jacobs, orfèvre bruxellois

(1575-1650) qui fonda un refuge pour jeunes brabançons afin d'étudier à l'Université de Bologne. En 1912, le square fut agrémenté par un monument commémoratif, le «*Monument au naufrage du premier navire-école belge*», groupe sculpté par l'artiste Charles Samuel, qui commémore le naufrage du premier navire-école belge, le *de Smet de Naeyer*, qui a péri le 19 avril 1906 dans le golfe de Gascogne.

Malheureusement, le square a été modifié en 1986 pour y installer une plaine de jeu, sans respect pour le dessin d'origine. Une série d'arbres à haute tige ont été plantés pour l'occasion, qui dissimulent la vue du Palais de Justice depuis les boulevards. La démarche de protection a été initiée par l'asbl Quartier des Arts qui a introduit une demande de classement des grilles en mauvais état. Au final, la mesure de classement concerne l'ensemble du square dans le but qu'il retrouve son aspect d'origine, sa valeur historique et sa destination première.



Place Jean Jacobs à Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2019 © Urban.brussels)

Le square Jean Jacobs fait partie des aménagements créés à Bruxelles dans la seconde moitié du XIX^e siècle, dans le but d'embellir les nouveaux quartiers, comme le square de Meeus (classé par AR du 8/11/1971) ou le square Frère Orban (classé par AR du 4/10/1971).

FC

CHANTIERS

Le rectorat de la VUB

Lorsque, dans les années 1970, Renaat Braem conçut le bâtiment du Rectorat de la VUB, il projeta des espaces intérieurs ouverts, avec des bureaux paysagers librement organisés dans les espaces en forme d'ellipse, donnant vue sur le noyau central et les fresques murales qu'il y avait peint lui-même. Pour Braem, la pure forme elliptique – à ses yeux la forme primaire de la nature – se devait d'être omniprésente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais en réalité, dès le début, les étages ont été divisés en multiples petits bureaux, ce qui a gâché le caractère spacieux du bâtiment et la vue sur les fresques, contrairement aux intentions de l'architecte.

À présent, 50 ans après l'inauguration du bâtiment (classé en totalité par AG du 29/07/2007), les permis sont délivrés pour les premières phases d'un projet de restauration globale. Le maître de l'ouvrage, la VUB, ambitionne de réhabiliter le concept que Braem avait imaginé à l'origine. L'intervention la plus marquante dans ce cadre est sans aucun doute le dégagement des espaces en forme d'ellipse et leur conversion en un plateau de bureau paysager.



Rectorat de la VUB en chantier (A. de Ville de Goyet, 2019 © Urban.brussel)



Peinture murale réalisée par R. Braem (A. de Ville de Goyet, 2019 © Urban.brussels)

Au rez-de-chaussée et au premier étage, les travaux de démolition sont déjà terminés. Bien qu'ils soient encore en phase de gros œuvre, les espaces en forme d'ellipse ainsi révélés sont de qualité exceptionnelle. Le programme prévoit ensuite la restauration des éléments d'origine : les fresques murales (soigneusement protégées par un encastrement en bois pendant les travaux), les carrelages de sol avec la palette de couleurs typique de la VUB (« *oranje, blanje, bleu* » / orange, blanc et bleu) ainsi que divers éléments d'intérieur d'origine, notamment la polychromie des murs et des plafonds, le placement d'un revêtement de sol en linoléum comme c'était le cas à l'origine, mais aussi la rénovation des installations techniques (chauffage, électricité, éclairage, ventilation) et des mesures pour améliorer l'acoustique. La restauration de l'intérieur ira également de pair avec le remplacement de la menuiserie extérieure par des châssis qui seront identiques à ceux d'origine. Combiné à d'autres mesures, cela devrait permettre une

meilleure prestation énergétique. Quant à l'extérieur, l'imposant auvent en béton a déjà été restauré en 2015. Les travaux de la première phase (cave, rez-de-chaussée et premier étage) ont démarré en mars 2019 sous la houlette du bureau *Origin Architecture and Engineering* et sous l'œil bienveillant d'Urban.brussels qui gère également les subventions octroyées par le Gouvernement pour cette restauration.

GM

..... **La Maison du Prieur du Rouge-Cloître**

Depuis quelques mois, une étude archéologique du bâti est menée par le Musée Art & Histoire (Patrice Gautier) pendant les travaux de restauration de la « Maison du Prieur », dans le périmètre de l'ancien prieuré de Rouge-Cloître, à Auderghem. Situé au sud de l'église (disparue), ce bâtiment de 59 m de long et 7,5 m de large, correspond à une reconstruction de l'aile orientale du cloître.

Au rez-de-chaussée, il abritait la salle commune des chanoines. Le parement extérieur de cet espace – fait de moellons de pierre locale – a été dégagé lors d'une première intervention archéologique en 2012. Il est percé de plusieurs baies sous arcs de décharge. Bien que remanié au XVIII^e siècle, le bâtiment a gardé sa charpente primitive. Les études dendrochronologiques réalisées par l'IRPA n'ont hélas pas permis de proposer une datation précise des bois d'œuvre en raison de leur mauvaise qualité. On peut néanmoins rapprocher la typologie de la charpente de la « Maison du Prieur » de celle des transepts de l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles (1452-1477). Cette aile du cloître date donc très probablement de la seconde moitié du XV^e siècle, ce qui pourrait correspondre à une phase de travaux entrepris sous le priorat de Jean Veron (1454-1455). Les études en cours ont déjà permis d'avancer quelques hypothèses quant au développement architectural du noyau claustral du XV^e au XVII^e siècle.



Maison du Prieur du Rouge Cloître en chantier (A. de Ville de Goyet, 2019 © Urban.brussels)



Le projet de restauration global de la Maison du Prieur, inoccupée depuis 1992, a commencé en avril 2019. Le but est de donner une nouvelle affectation au bâtiment tout en intervenant le moins possible sur le patrimoine et les éléments historiques de valeur. L'ancienne salle du chapitre du rez-de-chaussée accueillera un établissement Horeca destiné à la petite restauration. Le cloître ne reçoit pas d'affectation fixe, mais reste accessible au public. L'étage accueillera une salle polyvalente tout en conservant les éléments de valeur comme d'anciennes cloisons et menuiseries intérieures, mais aussi d'autres éléments caractéristiques, comme les niches à bougie, sont conservés de manière visible. Le gîte à chauves-souris du grenier est maintenu.

Tant l'intérieur que les façades et le toit seront restaurés dans les règles de l'art. Cette campagne de restauration comprend quelques défis particuliers, comme la restauration d'une remarquable fresque en trompe-l'œil dans le cloître, datant probablement

du 3^e quart du XVII^e siècle ou la reconstruction d'une voûte d'arêtes avec nervures du cloître. La façade orientale est à nouveau recouverte d'un enduit à la chaux traditionnel. Les menuiseries extérieures seront au maximum récupérées et restaurées dans la mesure du possible. Au rez-de-chaussée, les châssis seront reconstitués d'après le modèle du XVIII^e siècle de l'étage. Les autres façades seront chaulées. Côté ouest, l'ancienne connexion des ailes encore existantes du cloître avec celles qui ont disparu retrouvera sa lisibilité par une réouverture des murs parée d'une menuiserie contemporaine discrète.

Le projet, dont le permis a été accordé le 18/06/2016, a été confié à l'association d'architectes momentanée *LDD* et *Origin* par la Régie foncière. Urban.brussels accompagne les travaux tant sur le plan architectural qu'archéologique. De nouvelles découvertes, qui seront immanquablement mises au jour pendant le chantier, seront soigneusement documentées. Ainsi, pendant

le démontage de la maçonnerie de remplissage des ogives gothiques du cloître, on a retrouvé les restes de la menuiserie en bois d'origine, qui n'était pas connue à ce jour. De telles découvertes donnent de nouvelles indications qui permettent, par ailleurs, d'affiner certains points du projet.

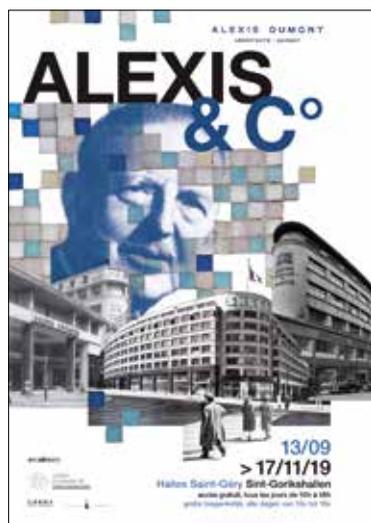
GM et MM

EXPOSITIONS

Alexis & C^o

Troisième épisode de la saga *Bruxelles Ville d'Architectes*, l'exposition *Alexis & C^o* est consacrée à Alexis Dumont (1877-1962), fils d'Albert, oncle de Philippe et grand-oncle de Yves, tous architectes et actifs à Bruxelles !

Alexis commence sa carrière dans l'atelier de son père et prend rapidement son autonomie. Résolument tourné vers le futur, il souhaite répondre aux exigences de la vie moderne. Intéressé par la dimension urbanistique de l'architecture, à



l'époque où les immeubles de bureaux se déploient à Bruxelles, Alexis répond à ce nouveau programme en développant une architecture puissante et sobre, offrant tous les comforts modernes.

C'est précisément à l'intersection entre les quartiers haut et bas, dans l'îlot compris entre le Cantersteen, la rue Ravenstein et la rue des Sols, qu'Alexis et ses collaborateurs construisent, entre 1931 et 1958, quatre bâtiments qui marquent la capitale, soit plus de 700 m de façades. Destinée à un public familial, l'exposition propose une plongée dans l'histoire de ce nouveau quartier des affaires, à l'époque où Bruxelles subit de profondes mutations et prend des allures de métropole trépidante.

Exposition accessible gratuitement, du 13 septembre au 17 novembre 2019, tous les jours de 10h à 18h, nocturnes le jeudi jusque 22h, sur la mezzanine des Halles Saint-Géry, place Saint-Géry à Bruxelles.

Organisation : ARCHistory, avec le soutien d'Urban.brussels, en collaboration avec le service des archives du CIVA.

CM



Le café Ploegmans, 148 rue Haute, en 1975 (©AVB)

.....

ESTAMINETS / STAMINEES & CAFÉS. Histoires Bruxelloises / Brusselse Verhalen / Brussels Stories

Bruxelles, au cœur de la vallée de la Senne, est connue mondialement pour ses bières artisanales. Les es-

taminets y étaient très présents: un par cent habitants. Ils étaient localisés sur la place du marché, près des églises, le long des chaussées, à proximité des usines, des stades et des hippodromes. Ils étaient le rendez-vous des habitués du quartier et servaient de sièges à des sociétés d'agrément.

Avec l'évolution de la société, le centre des activités des loisirs s'est déplacé : les estaminets ont progressivement disparu ou ont été remplacés par d'autres types d'établissements. Pourtant, ces lieux sont les témoins exceptionnels d'une vie sociale, culturelle et politique d'une grande importance mais à propos desquels les documents se raréfient. Il s'agit donc d'un patrimoine précieux qui risque de disparaître.

L'asbl Bruxelles Fabriques propose, au travers de cette exposition destinée à un public familial, une approche historique, sociale et architecturale de ces lieux, au cœur d'un quartier au riche passé brassicole et qui a, tout récemment, mis en production une nouvelle bière « Saint-Géry ».

Exposition accessible gratuitement, du 5 décembre 2019 à la fin du mois de février 2020, tous les jours de 10h à 1h du matin, au rez-de-chaussée des Halles Saint-Géry, place Saint-Géry à Bruxelles.

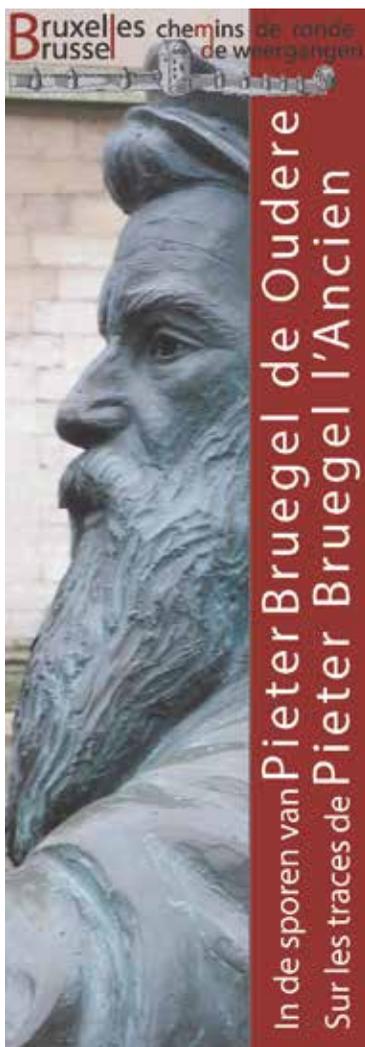
Organisation : Bruxelles Fabriques, avec le soutien d'Urban.brussels, en collaboration avec l'asbl Patrimoine et Culture – Halles Saint-Géry.

VO

PUBLICATIONS

Sur les traces de Pieter Bruegel l'Ancien

Alors que les 450 ans de la mort de Bruegel l'Ancien sont célébrés en 2019, Urban.brussels édite un dépliant qui invite à découvrir les principaux lieux de Bruxelles liés à la vie du célèbre peintre. Né vers 1525, peut-être près de Breda (Pays-Bas), Bruegel se forme auprès de Pieter Coecke van Aelst à Anvers. Admis



bruxelloise. C'est là qu'il épouse la fille de son ancien maître, Mayken Coecke... et qu'il reçoit la sépulture en septembre 1569. Bruegel n'a pas représenté Bruxelles *intra-muros*, mais il livre cependant une vue des abords de la ville avec *Le vin de la Saint Martin* (vers 1566-1567) où la porte de Schaerbeek apparaît à l'arrière-plan. En juin 1564, il a sans doute aussi assisté au grand pèlerinage des épileptiques à Molenbeek et réalisé un dessin de l'événement dont l'original est désormais perdu. Le dépliant mentionne également les principaux hommages rendus à Bruegel à travers la ville : fontaines ornées de statuettes inspirées de son œuvre (J. De Decker et Jean Roig), statue en bronze place de la Chapelle (T. Frantzen)...

Sur les traces de Bruegel l'Ancien, Service public régional Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (Urban.brussels), coll. « Les chemins de ronde », dépliant bilingue français et néerlandais (gratuit).

MM

FOCUS

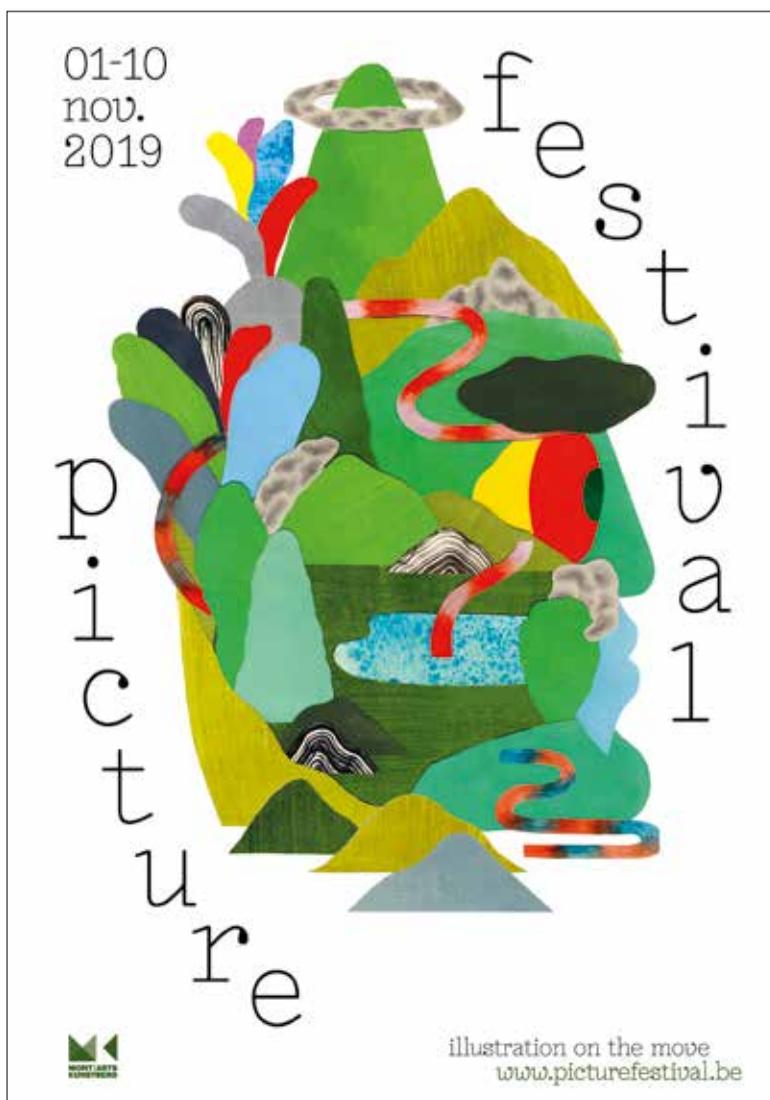
Festival PICTURE ! au Mont des Arts

L'asbl Mont des Arts lance et coordonne une mobilisation commune inédite des institutions qui la constituent en lançant l'aventure PICTURE ! - L'illustration en mouvement du 1^{er} au 10 novembre 2019. Pour sa première édition, le festival Picture porte haut les couleurs de l'illustration à Bruxelles, qu'elle se décline pour raconter des histoires ou dérouler l'imaginaire d'un lieu et d'un artiste.

Au Mont des Arts, dans une déambulation inédite et décalée dans les plus beaux musées de la ville et dans ses églises, Picture propose un regard indiscipliné sur des lieux connus et méconnus, et s'invite aussi ailleurs sous les enseignes des meilleurs passeurs de la discipline, écoles d'art, galeries, librairies... Expositions, concerts dessinés, masterclasses et workshops... des propositions multiformes, généreuses et poétiques pour une discipline buissonnière qui fait fi des frontières. Un salon #PrintIsNotDead pour clore cette échappée en beauté et en audace.

Au commencement était le dessin... Ces pratiques d'une simplicité enfantine, le trait sur la page, la craie sur le sol, le pinceau sur la toile, dessinent les contours d'une manière de donner à voir le monde et ses fantaisies. Les illustrateurs sont à la croisée de ces façons de faire, et les chemins qu'ils empruntent sont aussi buissonniers que féconds. Livre jeunesse, dessin de presse, affiche, fanzine, graphisme, design, céramique, textile... Artistes émergents et reconnus, ils viennent de toute la Belgique, avec des invités venus de France, de République Tchèque et de Norvège.

Au programme : Kitty Crowther, Gerda Dendooven, Fanny Dreyer, Sarah Cheveau, Kroll, Fien Jorisson, Ephameron, Anne Brugni, Fátinha Ramos, François Schuiten, Claude Renard, Chloé Perarnau, Loïc Gaume, Adrien Herda, Anton Van Hertbruggen, Icinori, Bonnefrite, Shamisa Debroye, Mari Kanstad Johnsen, Paul Cox, Plantu ... et un focus sur les illustrateurs tchèques, invités d'honneur du festival.



A cette occasion Urban.brussels produira une œuvre artistique de l'architecte belge Edouard Cabay. Son installation vise à construire une série de cartes dynamiques de la ville de Bruxelles, en mettant l'accent sur les aspects urbains qui ne sont généralement pas ou peu répertoriés car éphémères ou changeants. Le travail d'acquisition des données du contexte de la ville, que ce soit à travers des senseurs ou une base de

donnée en temps réel, permet de les utiliser que pour animer un dispositif automatisé qui crée un paysage fictif et dynamique, sorte de carte de notre ville, comme une image ou la représentation d'une facette invisible de l'environnement urbain.

MN et GCR

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Valérie Orban, Cecilia Paredes,
Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Julie Coppens

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Anne-Lise
Alleaume, Jean-Marc Basy, Amandine
Berry, Guy Conde-Reis, Françoise
Cordier, Thomas Deprez, Paula Dumont,
Jacqueline Guisset, Pascale Ingelaere,
Christophe Loir, Irène Amanti Lund,
Cristina Marchi, Marc Meganck, Griet
Meyfroots, Eric Min, Valérie Montens,
Marie Noble, Valérie Orban, Cecilia
Paredes, Christian Spapens, Septembre
Tiberghien, Véronique Van Bunnan,
Brigitte Vander Bruggen, Peter Van
Goethem

RELECTURE

Martine Maillard, Margaret Clarke
et le comité de rédaction

TRADUCTION

Gitracom, Ubiquis Belgium NV/SA

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

Graphius Brussels

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Les familles Sergysels et Spanoghe,
Manon Brotcorne, Virginie Luel, Thierry
Mondelaers, Sandrine Tielemans,
Stéphane Vanreppelen

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale,
Urban.brussels (Service public régional
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Urban.brussels
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès
d'Urban.brussels.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'information, de
documentation et d'étude du patrimoine
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRAH Musées Royaux d'Art et Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-
Arts de Belgique
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles
PBA - Palais des Beaux-Arts
STIB/MIVB - Société des Transports
Intercommunaux de Bruxelles/
Maatschappij voor Intercommunale
Vervoer te Brussel
WHI - War Heritage Institute

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/013

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel "Erfgoed Brussel".*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

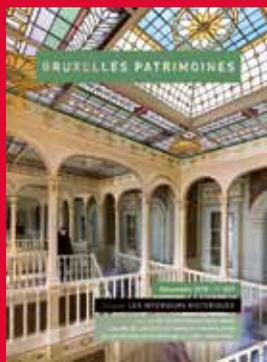
026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

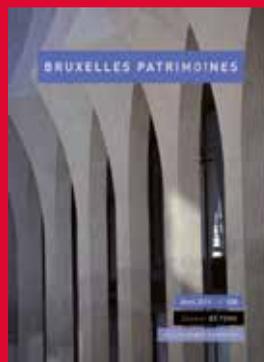
Derniers numéros



Hors-série - 2018
La restauration
d'un décor d'exception



029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques



030 - Avril 2019
Bétons



urban
.brussels

SUR BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

15 €



ISBN 978-2-87584-181-0